

Pratiques musicales en établissement médico-social



Date limite d'inscription : 31/01/22

Objectifs

- Repérer les compétences et les ressources musicales de chacun : professionnels et personnes accompagnées
- Situer les différents champs de l'action musicale
- Définir les éléments d'adaptation d'une séance musicale ajustés aux besoins des personnes accompagnées
- Repérer les éléments indispensables à la mise en place d'un projet musical adapté
- Identifier sa place et son rôle dans la réalisation des projets musicaux
- Situer les enjeux du projet culturel en établissement médico-social : pour les personnes en situation de handicap, pour les professionnels, pour l'établissement

Dates

Lundi 21 - Mardi 22 - Mercredi 23 - Jeudi 24 février 2022

Horaires

21/02/21 : 10h-13h • 14h-17h
22-23-24/02/21 : 9h-12h • 13h-16h
Total : 24 heures (4 x 6 heures)

Lieu

Institut Médico-Éducatif *Les Peupliers*
(92 - Sèvres)
(Gare de Sèvres - Ville d'Avray)

Publics

Tout professionnel du champ médico-social qui souhaite initier ou développer des pratiques musicales dans son institution

Pré-requis

Pas de pré-requis

Tarifs

Etablissements : 600€ • Individuel : 400€
Formations intra : nous consulter



Programme

Programme prévisionnel, susceptible d'être légèrement modifié

Jour 1 - Entrer dans la musique

- Quelles musiques, pourquoi et où : repérer et partager nos ressources
- La musique avec qui : les enjeux du partenariat interne
- La musique, un projet parmi d'autres
- Place de la musique dans l'établissement

Jour 2 - De l'expérimentation à la construction musicale

- Expérimenter par le jeu
- Vers la construction musicale
- Concevoir une séance musicale adaptée

Jour 3 - Encadrer une activité musicale avec des personnes en situation de handicap

- Vers un cadre d'action adapté
- Organiser une séance musicale
- Mise en situation avec un groupe de personnes en situation de handicap

Jour 4 - Un projet... des projets

- Analyse de situation et évaluation
- Construction d'une boîte à outils
- Les différents types de projet : s'inscrire dans la vie culturelle de son territoire
- Bilan de formation



Intervenant.s

Agnès Kleman

Professeure de formation musicale - Référente handicap en établissement d'enseignement artistique - Intervenante en établissements médico-sociaux - Coordinatrice des actions ressources de l'association MESH.

Suzanne Dijoux

Artiste lyrique - Professeure de chant, de piano, de formation musicale et musicienne intervenante en milieu scolaire et en établissements médico-sociaux - Référente handicap en établissement d'enseignement artistique.

INDICE DE RECOMMANDATION STAGIAIRES
Nouvelle formation 2021-2022

RENSEIGNEMENTS

01.74.30.35.26 • formation@mesh.asso.fr

INSCRIPTIONS

[Cliquer ici](#)



DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE
SOUS LE N° 11 95 05195 95
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.